



## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'ÉNERGIE DU BAS-SAINT-LAURENT

### **Procès-verbal de la onzième rencontre de la Régie intermunicipale qui a eu lieu le 15 septembre 2017 à 8 h au Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent situé au 186, rue Lavoie à Rimouski**

#### **PRÉSENCES**

Bertin Denis, préfet de la MRC des Basques  
Chantale Lavoie, préfet de la MRC de La Matapédia  
Claude Brière, représentant de la Première Nation Malécite de Viger  
Francis St-Pierre, préfet de la MRC de Rimouski-Neigette  
Gervais Darisse, représentant de la MRC de Kamouraska  
Michel Lagacé, préfet de la MRC de Rivière-du-Loup  
Réginald Morissette, préfet de la MRC de La Mitis

#### **AUTRES RESSOURCES**

Mario Lavoie, directeur général de la MRC de La Matapédia  
Marcel Moreau, directeur général de la MRC de La Mitis  
Luc Lavoie, directeur général, Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent  
Nathalie Pelletier, adjointe administrative, Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent

#### **ABSENCES MOTIVÉES**

André Morin, préfet de la MRC de La Matanie  
Guylaine Sirois, préfet de la MRC de Témiscouata

#### **1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Le quorum étant atteint, monsieur Michel Lagacé souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

#### **2. LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR**

M. Lagacé fait la lecture de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la rencontre et vérification du quorum
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 24 août 2017
4. Adoption des prévisions budgétaires 2018
5. État des lieux sur le remboursement et la quittance concernant le prêt à la Première Nation Malécite de Viger
6. Nomination de la ressource qui assumera la comptabilité de la Régie intermunicipale de l'Énergie du Bas-Saint-Laurent
7. Divers

- 7.1 ...
- 7.2 ...
- 8. Date et lieu de la prochaine rencontre
- 9. Levée de l'assemblée

Sur une proposition de M. Claude Brière, appuyée par Mme Chantale Lavoie, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité en ajoutant le point suivant au point 7 : 7.1 Motion de félicitations et de remerciements à Mme Catherine Thomas. Il est convenu de laisser le point « Divers » ouvert.

### **3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 AOÛT 2017**

M. Michel Lagacé résume chacun des points du procès-verbal. Il est proposé par M. Francis St-Pierre, appuyé par M. Claude Brière et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 24 août 2017 tel que rédigé.

### **4. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES**

M. Lagacé cède la parole à M. Luc Lavoie pour présenter ce point. Après avoir fait la lecture du tableau présentant les prévisions budgétaires, des discussions ont cours.

Sur une proposition de M. Réginald Morissette, appuyée par M. Claude Brière, il est unanimement résolu de conserver un montant de 1,5 M\$ en réserves financières et de distribuer la balance aux actionnaires, d'inclure dans le budget prévisionnel les redevances territoriales de Nicolas-Riou dans les revenus à être redistribués aux territoires, et ce, selon le cadre préétabli dans la Convention, de fournir une note aux MRC pour leur annoncer les montants à venir dans le cadre de la distribution et d'effectuer un premier versement de 1 M\$ aux membres actionnaires, soit 100 000 \$ par membre actionnaire.

### **5. ÉTAT DES LIEUX SUR LE REMBOURSEMENT ET LA QUITTANCE CONCERNANT LE PRÊT À LA PREMIÈRE NATION MALÉCITE DE VIGER**

M. Lagacé mentionne que la Première Nation Malécite de Viger doit passer une résolution pour désigner M. Claude Brière comme signataire de la quittance. Le processus est en cours.

### **6. NOMINATION DE LA RESSOURCE QUI ASSUMERA LA COMPTABILITÉ DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'ÉNERGIE DU BAS-SAINT-LAURENT**

Deux territoires semblent intéressés par ce mandat, soit la MRC des Basques et la MRC de Rivière-du-Loup. Il est convenu que les directions générales de chacun des territoires acheminent une offre de services afin de permettre au conseil d'administration de prendre une décision à cet égard.

### **7. DIVERS**

#### **7.1 MOTION DE FÉLICITATIONS ET DE REMERCIEMENTS À MME CATHERINE THOMAS**

M. Michel Lagacé explique aux membres que Mme Catherine Thomas quitte EDF pour relever de nouveaux défis. Il suggère de lui acheminer une motion de félicitations et de remerciements et, du même coup, de lui offrir un panier des Saveurs du Bas-Saint-Laurent.

Il est unanimement résolu de féliciter Mme Catherine Thomas et de la remercier pour tout le travail accompli en collaboration avec Énergie Éolienne Bas-Saint-Laurent et la Régie intermunicipale de l'énergie du Bas-Saint-Laurent. Son aide et son écoute ont été facilitantes pour l'avancement du dossier. Nous lui souhaitons la meilleure des chances possibles dans ses nouveaux défis.

#### **7.2 ÉTAT DES LIEUX DU PROJET NICOLAS-RIOU**

- Les problèmes de transport sont réglés
- En date d'aujourd'hui, 28 éoliennes sont montées

- L'échéancier demeure toujours le 1<sup>er</sup> décembre même si celui-ci est ambitieux

**8. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

Ils seront déterminés ultérieurement.

**9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

N'ayant plus de point à l'ordre du jour, il est proposé par Mme Chantale Lavoie, appuyée par M. Gervais Darisse de lever la séance à 9 h.



---

Michel Lagacé  
Président